

# Description de l'offre :

## Chargé de cours –

### Formation continuée « Compétences OPA INPP »- Module 5 « Planification d'urgence et management des situations d'urgence »

---

#### Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique de la Police Administrative pour dispenser aux Inspecteurs principaux de la police intégrée qui exerceront des missions en qualité d'OPA le module « Planification d'urgence et management des situations d'urgence »

**Grade minimum requis pour la fonction :** Officier de la police fédérale ou locale

**Conditions requises pour la fonction :** être un OPA régulièrement confronté à la problématique enseignée

**Remarque importante :** avoir suivi la formation Dir PC Ops est une plus-value pour assumer cette charge de cours.

#### Compétences transversales

**Développer et/ou utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation** des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

**Maintenir à jour ses connaissances** dans le domaine policier et plus **particulièrement en planification d'urgence et management des situations d'urgence**

#### Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Être conscient de sa fonction d'exemple

#### Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :  
juliane.flamecourt @hainaut.be

- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

### Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

### Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

### Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique :**
  - **AR du 16 février 2006**
  - **Circulaire NPU-1 du 26 octobre 2006**
  - **Circulaire NPU-2 du 30 mars 2009**
  - **Circulaire NPU-3 du 30 mars 2009**
  - **Circulaire NPU-4 du 30 mars 2009 + annexe NPU-4 (D3) du 5 décembre 2011**
  - **Circulaire NPU-5 du 10 décembre 2009**
  - **AR du 31 janvier 2003**
  - **Seveso (Loi du 22 mai 2001)**
  - **Nucléaire (AR du 01 mars 2018)**
  - **Loi sur la fonction de police du 5 août 1992**
- **Avoir une maîtrise pratique :**
  - **De l'intervention en situation d'urgence**
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

### Prérequis :

**(Pré)Sélection :** la (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :  
juliane.flamecourt @hainaut.be



**Lieu de travail :** Jurbise (déplacements possibles)

**Régime de travail :** fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

**Dépôt des candidatures**

**Mode :** uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

**Ouverture de l'offre :** 12/08/2019

**Date limite :** 12/09/2019

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :  
juliane.flamecourt @hainaut.be